



La Lettre du

Cercle
Bernard Jeu

N° 07 - Novembre 2021

Editorial
André Leclercq

Page 2 - La plume à
Jean-Marie Sobrie
LE SPORT, UN
CONSERVATOIRE ET UN
LABORATOIRE

Page 3
Vers des assises du bénévolat
Fiche n°6
LA LEGITIME FIERTE DU
DIRIGEANT SPORTIF

Page 4 - La page Bernard Jeu
PREFIGURATION TRIBALE DE
LA GESTE SPORTIVE

L'OLYMPISME
UNE CULTURE UNIVERSELLE DE LA FRATERNITE

Editorial

Ce numéro de la Lettre clôt la série de fiches préparatoires aux assises régionales du bénévolat.

Pour se rencontrer il faut s'organiser : on s'engage volontairement dans son association scolaire, dans son club.

Par l'associativité, le sportif ne délègue pas ses pouvoirs à un lointain représentant pour gérer le sport à sa place : le sport lui appartient, il apprend à agir avec les autres et il peut s'y réaliser tout autant sur le terrain que dans l'exercice de responsabilités. Par la prise de responsabilité, cet engagement se fait **citoyen**.

On s'aperçoit que la liberté n'est pas du côté de l'inorganisation et qu'il n'y a pas de moindres contraintes que celles que l'on se donne. Par la sociabilité de l'association on comprend le principe de **démocratie**.

Les associations se regroupent au niveau des territoires, elles se liguent, elles se fédèrent jusqu'au niveau mondial. Elles construisent ainsi un vaste réseau de **fraternité**.

Le dirigeant sportif contemporain a bien des raisons d'être fier de son militantisme. De plus, il est l'héritier d'une très longue histoire culturelle. Avant même de savoir écrire, l'homme pratiquait le sport, la musique, les arts plastiques.

Le sport inspira les premiers philosophes, souhaitons qu'il inspire les décideurs d'aujourd'hui

André LECLERCQ, président du Cercle Bernard Jeu.

« Le ballon est un traceur de relations. L'arbitre incarne la justice. [...] Tout est réuni pour que le spectateur puisse apprendre sur le stade comme dans une faculté de droit, le collectif sans texte, la tragédie sans texte et le droit sans texte. [...] L'idée que la violence puisse être régie par des règles strictes auxquelles tout équipier obéit est l'humanisation par excellence. Arrêter le geste de violence, comme Dieu arrête le bras d'Abraham sur Isaac, c'est cela qui donne naissance à l'humanité. »

Michel SERRES

Maison régionale des sports
367 rue Jules Guesde 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
<https://www.croshautsdefrance.fr/le-cercle-bernard-jeu/>

De la plume de Jean-Marie Sobrie :

Le sport, un conservatoire et un laboratoire

Partant du principe que le sport concerne le corps et la philosophie l'esprit, nombreux sont ceux qui s'étonnent, étonnement sincère et de bonne foi, que le sport ait pu intéresser quelques philosophes. Les mêmes ne s'étonnent pas que des philosophes se soient intéressés à l'amour et à la guerre, activités qui concernent aussi le corps et même le corps à corps, agréable dans le premier cas, nettement moins dans le second. Puissent les lignes qui suivent, inspirées de la pensée de Bernard Jeu, les convaincre que le sport est lui aussi un sujet philosophique, qu'il est à la fois, selon une formule très réussie de cet auteur, à la fois un conservatoire et un laboratoire.

En quoi est-il un conservatoire ?

Au niveau matériel d'abord parce qu'il a permis de conserver des techniques anciennes : tir à l'arc, lancer du javelot, escrime, équitation, navigation à voile, etc.

Au niveau anthropologique ensuite parce qu'il est, selon une autre formule très réussie de Bernard Jeu, « *la survivance du tribal au sein du monde industriel* ». Le sport est l'héritier de rituels compétitifs préhistoriques, des rites de passage : entrée dans le monde des adultes ou naissance sociale, rite matrimonial, rite funéraire.

Les rituels compétitifs pré-sportifs dérivent certainement des combats qui opposaient les mâles pour la possession des femelles. On songe à la fonction hiérogamique du sport chez les Grecs, aux valeurs matrimoniales féodales. Les compétiteurs étaient des hommes, les femmes n'étaient que l'enjeu, l'en-jeu. On était encore proche de la nature.

Nous n'en sommes plus là. Les femmes sont devenues des compétitrices avant d'avoir été des électrices. La sportive a précédé la citoyenne. Là aussi, le sport a servi de laboratoire. On a même vu apparaître des compétitions mixtes. On songe aux doubles mixtes en tennis, tennis de table, badminton. Dans certains pays, les femmes peuvent participer aux championnats masculins, notamment de tennis de table mais sans que la réciproque soit vraie. On parle maintenant de courses de relais, chaque équipe comportant deux hommes et deux femmes.

En quoi est-il un laboratoire ?

Ici aussi, au niveau physique d'abord : il permet de mesurer les limites humaines. On ne sautera jamais 5 mètres en hauteur, on ne courra jamais le 100 mètres en 5 secondes. Au fil des siècles, des sports ont été inventés et d'autres le seront encore.

Ici aussi encore, au niveau anthropologique ensuite. Il est la première activité humaine à avoir internationalisé son droit : « ... *la société sportive est à même de réaliser... l'idéal d'universalité que poursuit vainement la société politique. La société sportive s'achève, en effet, en société internationale. Il existe des fédérations internationales régissant chaque sport... Il existe de même un Comité olympique international et, l'expérience nous l'a montré, les deux plus grands Etats du monde n'ont pu, par l'intimidation de leur boycott, empêcher les JO de se dérouler malgré tout.* »

« ... *il est fascinant d'étudier ce moment d'histoire où la compétition a basculé de la coutume tribale vers la relative autonomie de ses structures... la naissance de l'olympisme.* »

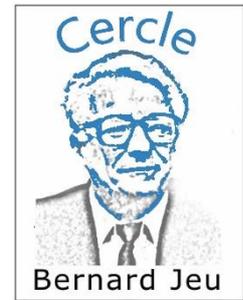
« *L'importance historique du phénomène est, en elle-même, indiscutable. Les JO (ressuscités en 1896) avaient déjà acquis dès le VIII^e siècle avant notre ère un caractère panhellénique...*

C'est à partir de – 776 qu'on s'était mis à organiser les jeux tous les quatre ans... On peut la reconnaître comme la date de création du sport. Le fait... a une portée telle que... Timée proposera de prendre ce décompte des olympiades comme système chronologique commun à toute la Grèce. »

Si le sport est un conservatoire pour avoir préservé des pratiques corporelles anciennes, pour être l'héritier de rituels préhistoriques, s'il est un laboratoire pour avoir préfiguré l'internationalisation du droit, alors, Bernard Jeu avait raison : il est humanisme et, à ce titre, mérite d'être étudié par les philosophes.



Vers des Assises régionales du BENEVOLAT



Fiche n° 6 La légitime fierté du dirigeant sportif

L'association sportive est une formule solidaire

Les membres de l'association sont solidairement responsables de ses orientations, de ses ambitions, de ses choix. Chacun participe à la réalisation des objectifs communs.

Cette solidarité s'exprime également au sein d'une immense pyramide puisque l'association est elle-même membre d'une fédération (c'est-à-dire une association d'associations) nationale, à son tour membre d'une fédération internationale.

Il en découle une autre solidarité, celle des différents secteurs de pratique, du loisir au haut-niveau. Le champion est solidaire des autres licenciés puisqu'ils appartiennent à la même association. Il est l'exemple et, par son génie (qui crée une communication avec le goût du public et génère l'émotion du spectacle sportif), il est l'archétype d'une excellence physique et morale. L'extrême pointe brillante est ainsi au service de l'ensemble de la pyramide.

La solidarité du sport est l'expression d'une vaste sociabilité.

Redonner son sens fondamental à l'engagement bénévole et militant dans le sport

En sport, les résultats s'estiment certes qualitativement (palmarès) et quantitativement (nombre d'adhérents). Il en serait de même s'il était géré par des structures non associatives.

L'engagement dans le sport associatif repose en effet d'abord sur des valeurs. La volonté de victoire par le dépassement de soi dans l'effort librement consenti est parfaitement louable, mais pas à n'importe quel prix. Faire du licencié pour le seul plaisir mathématique n'a pas de sens. Se situer dans une structure juridiquement démocratique ne suffit pas pour que son comportement le soit...

La passion est un moteur bien utile, à condition de savoir la maîtriser. Une valeur se transforme facilement en contre-valeur si elle est mal gérée.

Il convient seulement de mieux formuler ce que chacun ressent plus ou moins intuitivement : on va dans un club, on y reste parce qu'on s'y sent bien, parce qu'on y éprouve du plaisir. On prend librement des engagements pour faire partager son plaisir (**culture**), pour faire évoluer son club, son sport, sa fédération (**création**), pour la satisfaction de rendre service aux autres dans le sens du progrès de l'homme (**humanisme**), pour gérer en commun ses propres activités (**sociabilité**), parce qu'il faut bien se répartir les tâches (**convivialité**), pour aider les jeunes à découvrir des valeurs et à prendre des responsabilités (**éducation**), pour être utile à la vie de la cité (**citoyenneté**), pour améliorer au quotidien la vie de ses semblables (**socialisation**),....

L'avenir du club, ce sont ses projets. La dimension sociétale du sport dépend avant tout du projet associatif, donc de la vision prospective des dirigeants sportifs, mais aussi de la prise en compte de leurs légitimes ambitions par les autres pouvoirs : politiques, économiques, médiatiques.



Préfiguration tribale de la geste sportive¹

Les origines du sport se situent aux limites indécises du réel et du fabuleux. Un certain Pélopos, celui qui donna son nom au Péloponnèse, dut vraisemblablement, au début du second millénaire, quitter la Troade pour venir s'établir en Grèce. Mais le personnage a été absorbé par sa propre légende, extraordinaire déjà pour les Anciens. Ce n'est pas sans quelque embarras que le poète Pindare, hésitant entre la tradition et la piété, évoque, dans sa *Première Olympique*, le destin peu commun de ce héros. Pélopos adolescent aurait été dépecé par son père et servi comme repas aux dieux, lesquels aussitôt d'ailleurs le ressuscitèrent. Adulte, succédant à treize prétendants malheureux, il aurait affronté Oïnomaos dans une course de chars pour obtenir, au risque de sa vie, la main d'Hippodamie.

On peut, on doit tenir cette légende pour exemplaire. D'abord, les éditeurs anciens de Pindare l'ont placée en tête du recueil des *Olympiques*, la jugeant de ce fait la plus significative. Ensuite, la scène des préparatifs d'Oïnomaos figure, à partir de ~456, sur le fronton oriental du temple de Zeus à Olympie, ce qui démontre que l'art classique est encore imprégné fortement du sujet qui nous intéresse. Mais surtout on voit bien, dans cette affaire, l'institution sportive prendre le relais de vieux rituels tribaux dont elle ne perçoit déjà plus les significations et qui, dans la bouche des poètes ou sous le ciseau des sculpteurs, deviennent des mythes cruels et absurdes.

Il y aurait là une invitation à méditer sur les sources du sport, ses préfigurations rituelles, une archéologie des structures compétitives. Tout un champ d'investigations est ouvert à l'anthropologie sportive. On devine en filigrane, derrière Pélopos adolescent, une procédure initiatique qu'on retrouverait ailleurs, le changement de nom en témoigne, avec Mélécerte/Palémon aux origines des jeux isthmiques, avec Opheltès/Archémore dans le cas des jeux néméens, et même, dans un autre contexte culturel, avec Jacob/Israël. Et derrière Pélopos adulte, c'est la course pour l'épouse qui se profile, attestée par d'autres exemples nombreux, mythologiques, et même historiques parfois, mais c'est avec l'ordalie, duel à mort ou duel simulé, entre le roi-magicien en titre, un faiseur de pluie responsable de la végétation, et le jeune prétendant qui s'est levé contre lui, et puis toutes les conséquences de cette situation, le meurtre du futur beau-père, le Cid en serait une réminiscence, et la transmission du pouvoir par voie matrimoniale.

Le temps ne serait pas perdu qui serait consacré à l'analyse des mythes de fondation des grands jeux de la Grèce et à leur confrontation à des mythes émanant d'autres aires culturelles, par exemple le récit du combat de Tschakapesh contre la femme cannibale dans la mythologie des Montagnais-Nashkapi, un peuple algonquin. Il apparaîtrait alors que les procédures sportives sont, dans le cadre de la tribalité à un certain stade de son développement, un triple contrôle culturel de la société sur la naissance sociale, le mariage et la mort, donc des rites de passage, des rites hiérogamiques, des rites funéraires. Et cela s'explique. Les valeurs physiques, pour des raisons socio-économiques évidentes, sont alors des valeurs sociales. A leur tour, les valeurs sociales, pour des raisons non moins évidentes, nous sommes dans des sociétés globales, non différenciées, sont des valeurs sacrées.

On verrait alors émerger le sport des couches les plus profondes de la culture. On en comprendrait mieux, dans la modernité, la présence de l'imaginaire, la passion qui s'y attache, la configuration des espaces sportifs, une métaphysique physiquement jouée, le mimodrame, du tribal qui, au plein cœur de la société industrielle, se perpétue invinciblement.

¹ Bernard Jeu, "Histoire du sport, histoire de la culture" in *Sport et Sciences*, Dir. R. Thomas, Paris, éd. Vigot, 1979.